

## AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

### Type de procédure : Marché à procédure adaptée

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Terres de Loire Habitat - OPH 41.

Correspondant : représenté par M. LEBERT Denis le directeur général de Terres de Loire Habitat, 18 Avenue de l'Europe - CS 64314 41043 Blois Cedex, tél. : 02-54-52-29-51, télécopieur : 02-54-42-92-32, courriel : [marches-publics@tdlh.fr](mailto:marches-publics@tdlh.fr) adresse internet :

<http://www.terresdeloirehabitat.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info> (AWS)

**OBJET** : CONTRAT D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES DE RECEPTION ET DISTRIBUTION TELEVISION / RADIO SUR LES LOGEMENTS DE TERRES DE LOIRE HABITAT

**Type de marché** de services

**Lieu d'exécution** : Loir-et-Cher

#### **Critères d'attribution retenus:**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Moyens dédiés à la prestation réparti de la façon suivante ( 20 %):
  - Organisation pour le respect des délais imposés par le CCTP, depuis le signalement d'une panne : 10%
  - Qualification des techniciens (année d'expérience, formations, ....) : 10%
- Méthodologie de travail (prise de rendez-vous, organisation de la visite, ...) : 30%
- Prix forfaitaire sur la durée du contrat : 50%

ANTENNES SERVICES ELEC - 1 RUE DES VIEILLES VIGNES – ZAC DES GRANDES

BRUYERES - 41200 ROMORANTN-LANTHENAY

Montant H.T. 149 740.85 € HT

Classification CPV : 50341200 – 50333100

Le marché prend effet au 01/01/2021.

Il est établi pour une durée d'un an reconductible tacitement 4 fois, soit une durée totale maximale de 5 ans. Par conséquent, sa durée ne pourra pas dépasser le 31/12/2025.

**Date de choix du marché** : 01/10/2020

**Date de notification du marché** : 13/10/2020

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 12/11/2020

Les marchés sont consultables sur rendez-vous au siège de TERRES DE LOIRE HABITAT, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 dans le respect des secrets protégés par la loi.